Actuariat

Décrypter les mécanismes de l'actuariat en assurances dommages

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992382 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les principes de l'actuariat des contrats d'assurance dommages
Maîtriser la logique de la tarification
Intégrer la gestion des risques

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire de posséder des bases en mathématiques financières

Public concerné

Toute personne intégrant ou travaillant dans une compagnie d'assurances, mutuelle ou institution de prévoyance qui souhaite s'initier aux techniques actuarielles en assurances dommages

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Découvrir le domaine d'activité de l'actuaire

- Le marché de l'assurance non-vie
- La vérification des données

Réaliser une analyse de la sinistralité

- L'analyse par l'exercice de survenance
- Les méthodes de prévision et de provisionnement déterministes
- Les méthodes probabilistes

Exercice d'application : exemple de mise en œuvre d'un Chain-Ladder

Mesurer l'impact de la coassurance et de la réassurance

- Du point de vue de la cédante
- Du point de vue du réassureur

Maîtriser la logique de la tarification

- L'approche a priori et la modélisation de la prime
- Le traitement statistique des données de portefeuille
- La segmentation sur population assurable

Exercice d'application : exemple de calcul de la prime selon le profil des assurés

Définir les provisions réglementaires et leur évolution

- Le contrôle prudentiel actuel et les provisions réglementaires en vigueur
- Identifier les cas particuliers : rentes indemnitaires, invalidité, incapacité

Cerner l'environnement Solvabilité 2

- Les exigences quantitatives (pilier 1)
- Les provisions techniques
- Le capital exigible selon le niveau de risque assumé
- La formule standard et le SCR
- Les risques de marché et de souscription

Intégrer la gestion des risques

- Le concept ORSA "Own Risk Solvency Assessment "
- Le concept ERM "Enterprise Risk Management "

Test de connaissances : quiz sur le cadre prudentiel Solvabilité 2

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* est disponible en amont et en aval de votre formation.

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.